

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
29 juillet 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 8.8

Marché livraison repas
Cantine Scolaire
-
Prolongation durée

L'an **deux mille dix-neuf** et le **05 août**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : Présents : MM. SANS, RAMEAU (Proc), Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE (Proc), MM. PIZZATO (Proc.) et ROUCH.

Absente : Mme TONELLO.

Absent excusé : M. AMOUROUX, (Proc. à Mr PIZZATO), Mmes AIMONE-CAT (Proc. à Mme TOUZANNE) et CAHUZAC (proc. à Mr RAMEAU)

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec « Le Panier des Genévriers » avait été prolongé pour l'année scolaire 2018/2019 dans l'attente d'éventuels transferts de compétences relatifs au domaine scolaire et périscolaire qui pouvaient découler de la fusion des Communautés de Communes.

À ce jour, aucune décision n'est encore prise, Monsieur le Maire propose donc de reconduire encore ce marché pour l'année scolaire 2019/2020.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents :

- de prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020, soit août 2020, le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec « Le Panier des Genévriers », aux mêmes conditions de prix que l'année scolaire précédente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **08 août 2019**

Pour copie conforme,
En Mairie, le **06 août 2019**

Le Maire,
Christian SANS

